

LA CGT A RENCONTRE L'IGF

L'inspection générale des finances et le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) ont été conjointement chargés par le ministre de l'Action et des Comptes Publics et le ministre de la Transition Ecologique et Solidaire « *d'expertiser et d'évaluer les avantages et les inconvénients d'un possible transfert de la mission topographique de la DGFIP vers l'IGN.* »

C'est la raison pour laquelle une délégation de la CGT Finances Publiques a été reçue le 5 mars 2019.

Dès le début, l'IGF nous a mis dans le bain : vous connaissez la lettre de mission ; qu'est-ce-que ça vous inspire ? Quel est votre avis ?

Nous avons argumenté sur la notion de cadastre = donnée de référence (ETALAB, donnée « socle » des SIG) ; le statut de donnée de référence lui est conféré par la loi.

Quand on dit loi, c'est à l'État de s'assurer de son application. L'État veille donc à ce que les données cadastrales de quelque nature que ce soit soient protégées, et surtout pas marchandisées.

Dans la période actuelle, « tout s'achète et tout se vend » ; mais les données patrimoniales, personnelles, fiscales, doivent être préservées, et seul l'État peut le faire : c'est la protection des citoyens.

Le plan cadastral n'est pas qu'un dessin : des métadonnées y sont attachées, et à ce titre, il n'est pas cessible ni délocalisable ailleurs qu'au sein de l'État.

Pour la CGT, le plan doit donc rester à la DGFIP.

La mission nous a alors demandé si dans notre esprit « l'État » pouvait intégrer des établissements publics, voire des entreprises privées sous contrat ; pour la CGT, le meilleur moyen de contrôler les données et d'empêcher leur marchandisation est de les garder pour lui : nous sommes cohérents dans notre approche.

Pourtant, la mission précise que nous vivons dans l'Open data, tout est gratuit ! On se moque du « qui fait quoi » ! Pourquoi cela gêne la CGT ?

On a vu avec le RGE que le fait qu'il devienne une donnée de référence, donc totalement gratuit a abouti à son quasi-abandon. Le produit phare commercial a donc été sacrifié sur l'autel de l'Open Data parce qu'à aucun moment il n'y a eu de volonté de le sauver ou du moins le protéger, en sanctuarisant certaines de ses couches (voire la totalité). Ainsi, à partir du moment où il n'a plus pu être source de revenus, son sort a été scellé ! Pour le cadastre, l'Open Data s'entend parce que derrière, l'État met des limites et contrôle peu ou prou les données qu'il livre : cela fonctionne comme une protection. On ne fera pas plusieurs fois les mêmes erreurs !

La mission cadastrale est un tout : publicité foncière, FDL, topo, tout est interconnecté ; on peut aussi rajouter la jurisprudence sur le positionnement de limites ou de bâtiments, ou encore l'aspect juridique d'Alsace Moselle : il y a donc de multiples adhérences qui seraient entièrement à repenser en cas de transfert, et nous savons que l'IGN n'a ni les capacités, ni la volonté de les récupérer.

Seule l'intéresse une petite partie du cadastre.

La mission nous a demandé de préciser ce que pouvait signifier « fiscalement » un bâtiment sur un plan ; pourquoi une simple croix ne suffirait pas ?

Nous avons expliqué qu'il est intéressant de pouvoir récupérer d'un simple clic, des surfaces de bâtiment, pour les évaluations d'office, pour les besoins des services des Domaines, pour les élus locaux etc.

Une partie des discussions a également porté sur la qualité des plans : la qualité des feuilles cadastrales est hétérogène, en tout cas loin d'être parfaite. Laisser la mission topo à l'IGN va certes détériorer encore un peu plus les plans ; est-ce si grave que ça ? D'ailleurs, dans le cadre de RPCU (ils savent que le projet RPCU ne nous déplaît pas, du moins à son origine...) les plans seront déformés « pour la bonne cause » ; en quoi cela serait-il choquant ? Qualité pas terrible avant, un peu plus abîmée après : est-ce si grave ?

Nous avons rappelé justement que la mission du cadastre est, entre autres bien sûr, de diagnostiquer la qualité des plans dont elle assure la conservation, et de l'améliorer quand il y a besoin.

La conservation cadastrale est un savoir-faire historique dont la DGFIP a hérité.

Un plan cadastral (donc une donnée « socle », de qualité) permet de réaliser des SIG de toute nature à moindre coût pour les élus locaux, aménageurs (qui pour certains ont pu contribuer financièrement aux travaux de vectorisation !). Il serait pour le moins difficile de justifier que le produit qu'ils ont financé finira par leur coûter plus cher car mal ou peu utilisable en l'état pour leur SIG !

Tout le monde a intérêt, à son niveau de décision, à bénéficier de cette qualité.

La CGT n'est pas partisane de la politique du pire. Penser que « fabriquer du plus mauvais » au motif que « ce n'est déjà pas terrible au départ » peut recueillir notre assentiment ou celui des personnels serait une erreur stratégique grave.

Les cadastreux sont viscéralement attachés à leur métier et à la qualité de leur travail.

La CGT a précisé que l'image ringarde du cadastre et de ses agents, que certains aiment entretenir pour le piller en toute tranquillité est aux antipodes de ce que nous sommes : nous utilisons et maîtrisons toutes les techniques de mise à jour et de réfection.

Sur la question des orthophotos notamment (un des auditeurs du CGEDD l'a abordée...) et de la mise à jour « vue du toit », la CGT Fip a fait valoir que les topographes les utilisent pour ce qu'elles sont !

La mise à jour « brute » par ce moyen se révèle aussi fantaisiste que leur calage peut l'être, sans parler des rythmes de livraison, de la visibilité sur écran, etc.

Si être ringard consiste à refuser de s'en servir dans ces conditions, alors nous le revendiquons haut et fort !

L'IGF a d'ailleurs malicieusement souligné les excellents résultats obtenus... dans la détection des piscines grâce aux photos : nous avons souri ; les points bleus, c'est facile !

Nous avons aussi abordé la question des adresses, et de leur gestion ; nous avons précisé que chaque année la DGFIP envoie quelque 60 millions de déclarations IR ; si elle ne savait pas adresser et gérer ce type de données, cela se saurait...

Pour finir, nos interlocuteurs nous ont demandé quel était l'état d'esprit des collègues, comment ils se projetaient... Ils ont paru surpris quand nous avons fait part de l'inquiétude des acteurs du plan cadastral !

Au regard des dernières déclarations de Mme FAURE-MUNTIAN (qui a pris du galon dans le petit monde de l'information géographique), difficile de rester serein !

*

Malgré un dialogue ouvert pendant plus de 2 heures, l'entretien nous a paru « dirigé » (ou en tout cas « à charge » de la part de certains de nos interlocuteurs) pour pouvoir affirmer qu'à terme, les deux missions pourraient être fusionnées, surtout au profit de l'IGN. Il faut absolument identifier des doublons pour le justifier !

Malgré une forte analogie d'approche au sein de la DGFIP pour conserver dans son giron la mission topo du cadastre, nous nous interrogeons fortement sur les tenants et aboutissants de la situation.

La « donnée souveraine », que pour notre part avons du mal à définir (et pour cause...), semble bien être une coquille totalement vide, inventée *ex nihilo* pour l'IGN afin de capter par tous les moyens d'autres sources de données. En s'auto-proclamant en être seul et unique propriétaire-gestionnaire, l'établissement peut à bon compte engranger des profits.

Il s'agit plus de sauver le soldat IGN par tous les moyens que de se lancer dans un chantier ambitieux et à hauteur des capacités des fleurons de l'information géographique qu'incarnent les deux acteurs.

Si demain, la donnée souveraine subit le même sort que le RGE, elle entraînera dans sa décomposition la mission cadastrale sans espoir de la sauver.

La CGT Fip ne confond pas la politique menée par l'Institut et ses organismes de tutelle et les personnels qui le composent. Ils doivent en permanence lutter, comme ceux de la DGFIP, contre la remise en cause incessante de leurs missions, les restructurations qui les accompagnent, la détérioration de leurs conditions de travail.

Il y a de la place, et c'est une nécessité, pour un pôle cartographique et un pôle topographique cadastral, chargé chacun de répondre, dans sa sphère, aux besoins des décideurs, élus, aménageurs, etc.

Au moment où la RPCU tente de prendre forme, il serait bien malvenu d'exiger de la DGFIP qu'elle participe activement au saccage de la mission cadastrale...